Envoyé en préfecture le 27/03/2023 Commune : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUI Reçu en préfecture le 27/03/2023 LANGUIDIC (101) Affiché le EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Qualité du plan : Pian regulier avant Numéro d'ordre du document d'arpentage : 3523F ID: 056-215601014-20230324-DEL19_23_03_23-DE (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1):

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au buredu;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain;

C - D'après un plan d'arpentage outre bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires décadant Echelle d'édition : 1/2000 Document vérifié et numéroté le 08/02/2022 Date de l'édition : 08/02/2022 A PTGC VANNES Par Benoit LHUILLERY Géomètre du Cadastre Support numérique : Signé D'après le document d'arpentage par par géomètre à

Les propriétaires désalent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la triennise 6463. Par XAVIER NICOLAS (2) VANNES Réf.: P22-004 Pôle de topographie et de gestion cadastrale Le 20/01/2022 3 Allée du Général LE TROADEC 56020 VANNES Cédex Téléphone: 02 97 01 50 66 ptgc.morbihan@dgfip.finances.gouv.fr cable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent eveir effectué eux mêmes le piq specteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...). 2 44 88 227 Commune de Languidio 197 199 1ha92a29ca Commune de Languidic 53 114 214 213 100 186 194 193 178